



LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

COMPTE RENDU SUR LA TABLE RONDE

A LA DIRECTION DE LA ZONE SURETE SUD-EST

Délégués CFE-CGC FERROVIAIRE : Jean-Pierre GARENNI et HERVE PERRICONE

Lieu : DZS SUD EST – LYON Part Dieu

Date : Vendredi 23 mai 2025



➤ DISPOSITION RH ET ORGANISATIONNELLE

Une expérimentation concernant la fin de carrière a été présentée. Elle prévoit que deux agents, éligibles à la P1 (pénibilité 20 ans) et âgés de plus de 50 ans, soient sélectionnés pour participer à un dispositif test d'une durée de six mois. Durant cette période, ils interviendront à raison d'un jour par décade sur le pôle CEZAR. Ces journées ne donneront pas lieu à une prime patrouille, mais seront encadrées par des objectifs chiffrés et qualitatifs. En cas de reconduction de l'expérimentation, les objectifs seront formalisés dans leur EIA.

Il a été précisé que certains postes ne seront pas remplacés, notamment au sein de la fonction RH transverse, en raison de la nécessité de redéploiement des ressources vers les métiers en tension. Cette décision suscite toutefois des inquiétudes sur la charge de travail des équipes restantes. La direction assure que des outils de suivi seront mis en place pour accompagner ces ajustements.

CFE-CGC FERROVIAIRE salue l'initiative d'un dispositif de fin de carrière mais demande que celui-ci soit strictement encadré, avec une évaluation transparente des objectifs et des impacts sur l'organisation.

CFE-CGC FERROVIAIRE alerte sur le risque de surcharge pour les équipes opérationnelles en cas de non-replacement des postes et demande des garanties sur le maintien des conditions de travail et des moyens de suivi RH adaptés.

➤ POINT SUR L'ABSENTEISME ET LA COUVERTURE OPERATIONNELLE (depuis Janvier 2025)

Un taux d'absentéisme conséquent a été observé sur plusieurs sites. Ce phénomène affecte particulièrement la qualité de service et met sous pression les équipes opérationnelles en poste.

Pour pallier ce manque d'effectifs, il a été décidé de faire appel à des agents en renfort notamment en provenance de la DZS MED et DZS SUD IDF, qui seraient en situation de surproduction. L'objectif est de renforcer temporairement les équipes afin de maintenir un niveau opérationnel acceptable, notamment sur les axes les plus fréquentés.

La direction précise qu'un suivi spécifique de l'absentéisme est en cours de déploiement afin d'identifier les causes récurrentes (conditions de travail, climat social, pénibilité) et de proposer des réponses adaptées. Des discussions avec les représentants du personnel sont envisagées pour construire un plan d'action concerté.

CFE-CGC FERROVIAIRE alerte sur le niveau préoccupant de l'absentéisme et souligne la nécessité d'une analyse approfondie des causes structurelles (charge de travail, usure professionnelle, encadrement de proximité).

CFE-CGC FERROVIAIRE demande que des renforts soient mobilisés sur la base du volontariat et dans le respect des équilibres dans les autres DZS, en veillant à ne pas aggraver les tensions ailleurs. Un suivi concerté et transparent avec les représentants du personnel CFE-CGC FERROVIAIRE est impératif.

➤ MOBILITE D'UN DPX : CAS CHAMBERY–NÎMES

Un poste de DPX à Nîmes a été ouvert et validé par la DZS MED. Le DPX de Chambéry a exprimé son intérêt pour cette mobilité et a reçu un accord favorable de sa hiérarchie, sous réserve de l'ancienneté des autres candidats.

L'entretien s'est bien déroulé. Toutefois, environ quinze jours avant la date de prise de poste (prévue au 1er juin 2025), le directeur de la DZS SUD EST et le GK ont opposé un refus de départ, créant une situation professionnelle et personnelle délicate pour l'agent concerné.

CFE-CGC FERROVIAIRE a alerté la direction sur l'impact émotionnel et familial de cette décision. En réponse, la Direction a rappelé qu'il existait trois conditions pour valider une mobilité : l'ancienneté des candidats, l'absence de vacance au poste de départ (ici site Chambéry), et l'avis positif du responsable des carrières.

Toutefois, ce dossier a mis en lumière des failles de communication entre les différentes entités impliquées et l'intéressé, ainsi qu'un manque de visibilité sur les processus décisionnels.

CFE-CGC FERROVIAIRE estime qu'il est nécessaire de définir un cadre plus transparent et mieux anticipé pour les mobilités futures, afin d'éviter la répétition de ce genre de situations préjudiciables pour les agents.

➤ ARMEMENT : PROPRETE, SECURITE ET VERIFICATION DES INSTALLATIONS

Des actions de vérification ont été renforcées dans les espaces de travail, en lien direct avec les dispositifs d'armement. Des audits réguliers seront conduits par des agents dédiés afin d'évaluer la conformité du nettoyage et du rangement du matériel d'armement, la clarté des annonces diffusées ainsi que la sécurité des installations associées. Des outils de traçabilité comme les QR codes seront installés dans les locaux armement pour suivre ces actions. Cette démarche vise également à améliorer la perception des usagers et à renforcer la confiance envers les dispositifs en place. **CFE-CGC FERROVIAIRE apportera une attention particulière à la clarté des annonces diffusées afin d'assurer une compréhension uniforme et une application cohérente des mesures.**

Sur les sites opérationnels des contrôles KN (vérification N+1, 2 et 3) armement ont permis d'identifier des points critiques sur la zone opérationnelle. Des contrôles supplémentaires sont envisagés, en lien avec les incidents signalés récemment. La direction a indiqué qu'un bilan trimestriel serait établi et partagé avec les représentants du personnel.

Le plan d'action armement sera activé dès le mois de juillet 2025. Des réunions de pilotage hebdomadaires rassembleront les chefs de site, des représentants de l'**Université de la Sûreté (UDSUR)** et du service qualité. L'objectif est de définir des priorités adaptées aux réalités du terrain. Parmi les mesures envisagées figurent la mise à jour des fiches de sécurité spécifiques à chaque type d'armement, ainsi que l'intégration d'un module e-learning à destination des agents éloignés géographiquement.

AGENTS DE MAÎTRISE ET CADRES
Rejoignez-nous pour défendre vos droits
ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS !



Avec CFE-CGC FERROVIAIRE
vous n'obtiendrez pas tout et n'importe quoi,
mais la défense des droits des agents de maîtrises
et des cadres cela nous connaît !

Valeurs



Adhésion



Avantages



Page Web

